

Vitamine B12 Chauvin 0,2 mg/0,4 ml

Cyanocobalamine

Collyre en solution en récipient unidose

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

- Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que VITAMINE B12 CHAUVIN et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser VITAMINE B12 CHAUVIN ?
3. Comment utiliser VITAMINE B12 CHAUVIN ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver VITAMINE B12 CHAUVIN ?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE VITAMINE B12 CHAUVIN ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

Ce collyre est indiqué dans le traitement d'appoint des troubles de la cicatrisation oculaire.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER VITAMINE B12 CHAUVIN ?

N'utilisez jamais VITAMINE B 12 CHAUVIN

Si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active (la cyanocobalamine) ou à l'un des autres composants contenus dans VITAMINE B12 CHAUVIN. Vous trouverez la liste des composants à la rubrique 6.

Faites attention avec VITAMINE B12 CHAUVIN

Ne pas injecter. ne pas avaler.

En raison de la coloration du collyre à la vitamine B12, il est déconseillé de porter des lentilles de contact pendant le traitement.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

L'efficacité d'un collyre peut être affectée par l'utilisation simultanée d'un autre collyre. Si vous utilisez un autre collyre en même temps que VITAMINE B12 CHAUVIN, vous devez espacer les utilisations de ces collyres de 15 minutes.

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Grossesse et allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Soyez prudent. Vous pouvez ressentir une gêne visuelle passagère après l'utilisation du collyre. Il est donc recommandé de ne pas conduire ou utiliser des machines tant que la vision n'est pas suffisamment claire.

3. COMMENT UTILISER VITAMINE B12 CHAUVIN ?

Posologie

- La dose habituelle est de 1 goutte 3 à 4 fois par jour. Ne dépassez pas la dose recommandée.
- Vous devez répartir les 3 ou 4 applications au cours de la journée selon les besoins
- Chaque unidose contient une quantité suffisante de collyre pour traiter les deux yeux.

Si les troubles persistent ou s'aggravent, consultez un ophtalmologiste afin qu'il adapte votre traitement.

Mode d'administration

Ce médicament doit être administré au niveau de l'œil. Il ne doit en aucun cas être injecté ou avalé.

Lors de l'utilisation de ce collyre, veuillez respecter les étapes suivantes :

- Lavez-vous soigneusement les mains avant de manipuler le collyre.
- Evitez le contact de l'embout du flacon avec l'œil ou les paupières.



- Tirez légèrement la paupière inférieure vers le bas en regardant en haut.
- Déposez une goutte de collyre dans l'espace formé.
- Si vous devez traiter les 2 yeux, recommencez à partir de l'étape 2 pour le 2^e œil.
- Jetez le récipient unidose immédiatement après usage.

Vous ne devez pas réutiliser un récipient unidose que vous avez déjà entamé pour une nouvelle administration.

Si vous avez l'impression que l'effet de VITAMINE B12 CHAUVIN est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous avez utilisé plus de VITAMINE B12 CHAUVIN que vous n'auriez dû
Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre VITAMINE B12 CHAUVIN

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oubliée de prendre, mais poursuivez simplement votre traitement.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, VITAMINE B12 CHAUVIN est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Les effets suivants peuvent survenir :

- Des réactions allergiques.
- Des irritations temporaires (picotements, brûlures).

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER VITAMINE B12 CHAUVIN ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte et le récipient unidose. La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

Avant l'ouverture du récipient unidose : pas de précaution particulière de conservation.

Après l'ouverture du récipient unidose : Une fois ouvert, vous devez jeter le récipient unidose immédiatement après usage. Ne le conserver pas pour une utilisation ultérieure.



Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient VITAMINE B12 CHAUVIN ?

- La substance active est : la cyanocobalamine (0,2 mg par récipient unidose de 0,4 ml de solution).
- Les autres composants sont : le chlorure de sodium et l'eau purifiée.

Qu'est ce que VITAMINE B12 et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme d'un collyre en solution dans un récipient unidose.

Chaque boîte contient 10 récipients unidoses de 0,4 ml.

Titulaire et Exploitant

LABORATOIRE CHAUVIN
416 rue Samuel Morse
34000 MONTPELLIER – France

Fabricant

LABORATOIRE CHAUVIN
Z.I. Ripotier Haut
07200 AUBENAS – France

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est : décembre 2004.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France).